

Détachement de Travail No. 95, Neumagen

(dépendant du Stalag XII D)

Visité par le Dr. Masset

le 27 août 1942.

Homme de confiance: Carré Paul, No. 1565, CaporalEffectif: 52 Français (dont 12 Polonais de l'Armée française, considérés comme Français, et 2 sous-officiers)Situation et Logement

Le Détachement est logé dans une auberge dont il occupe l'ancienne salle de bal. C'est un vaste local où les prisonniers disposent d'une place suffisante. Les lits de bois à deux étages, contiennent chacun une pailleasse et deux couvertures fournies par l'employeur. Les tables et les bancs sont suffisamment nombreux. Quatre ampoules électriques éclairent le local. Un grand poêle donne une chaleur suffisante lorsque, (comme ce fut le cas l'hiver dernier,) les prisonniers disposent d'une quantité normale de combustible. La pièce compte huit fenêtres munies de barreaux. Le Commandant du Camp a donné des ordres au chef de Détachement pour que les fenêtres restent ouvertes toute la nuit pour faciliter l'aération.

Alimentation

La plupart des prisonniers mangent chez leur patron et n'ont pas de plaintes à formuler concernant la nourriture. Par contre, 13 hommes qui travaillent dans plusieurs entreprises, ne sont pas satisfaits. Ils ne connaissent pas les rations auxquelles ils ont droit et trouvent la nourriture insuffisante, particulièrement le soir. Le dimanche, les prisonniers font cuire à part les aliments reçus dans leurs paquets personnels ou collectifs.

Habillement

Tous les uniformes sont usés. Les pantalons laissent particulièrement à désirer. Chemises et caleçons sont en partie déchirés et mal raccommodés. Les vêtements peuvent être échangés ou réparés à Brandenburg où réside la Compagnie

dont dépend le Détachement de Travail. La plupart des prisonniers donnent leur linge à laver au patron qui les emploie. Les autres font la lessive eux-mêmes et touchent, à cet effet, une avance et de la poudre de savon chaque mois. Il faut relaver enfin les vêtements des prisonniers travaillant dans les vignes, qui partiraient autrement, car ces derniers disposent d'une seule paire de chaussures qu'ils usent plus rapidement que leurs camarades.

Santé

L'homme de confiance a le droit de faire certains achats dans l'épicerie du village. Il nous rapporte qu'il a beaucoup de difficultés à trouver les laines de rasoir et la poudre dentifrice nécessaires. Il peut se procurer, par contre, du papier à cigarettes, des allumettes et des crayons aux prix habituels.

Hygiène

Un petit appareil contenant un liquide semblable au fly-tex sert à la désinfection. Les prisonniers se couvrent une fois par semaine dans une école et se trouve une installation destinée également aux travailleurs civils. Les derniers mois, les prisonniers ont pu se baigner dans la rivière, le dimanche.

Un lavabo de 7 robinets se trouve à proximité du dortoir. L'eau y est suffisante.

Les latrines comprennent deux sièges avec chasse d'eau et communiquent directement avec le conteneur des prisonniers. Toutefois, ceux-ci n'ont pas eu jusqu'ici la permission de s'y rendre pendant la nuit et la porte reste fermée à clé. Après visite des lieux, nous constatons que la lueur des cabinets est munie de barreaux et présente toute sécurité contre les évasions. Le Commandant du Camp donne les ordres nécessaires pour remédier à cette situation.

Infirmerie

Le Détachement ne possède aucune installation sanitaire et n'a aucun membre du personnel sanitaire à sa disposition. Une des sentinelles possède une petite pharmacie et se charge des premiers soins. Les prisonniers malades vont s'adresser au médecin civil du village. Les malades sont envoyés au dialag à Tréren.

L'homme de confiance réclame de la teinture d'iode et du matériel de pansement.

Loisirs et besoins d'ordre intellectuel et spirituel

Depuis l'été 1945, les prisonniers n'ont plus eu accès à la messe. Auparavant, ils pouvaient se rendre à l'église avec les civils. Actuellement, c'est défendu, et ils ne peuvent plus assister à la messe.

Les prisonniers se sont rendus à plusieurs reprises à Hildesheim, petit village des environs, où la troupe théâtrale du Camp donnait des représentations artistiques.

La bibliothèque du Détachement se compose de 50 à 60 livres que le Camp envoie tous les mois. Quelques prisonniers reçoivent des journaux de France occupée. On réclame des jeux de cartes. Les prisonniers jouent au foot-ball, mais leur ballon est en très mauvais état.

Travail

Les prisonniers travaillent soit à la vigne soit à la campagne, de 0700 à 1200 et de 1300 à 1800 heures. Le travail est un peu dur, mais ils n'ont pas de plaintes à formuler au sujet de mauvais traitements.

Salaires

Chaque prisonnier reçoit 70 pfennigs par jour et envoie régulièrement tous les mois de l'argent à sa famille.

Correspondance

Il est permis aux prisonniers d'écrire deux lettres et deux cartes par mois et d'envoyer deux photographies. Les lettres mettent trois à quatre semaines à aller et retour.

Envois collectifs

L'homme de confiance contrôle tous les envois collectifs. Les colis sont placés dans une armoire dont il possède la clé. Les deux clés. Il assure lui-même la distribution. Quant aux paquets personnels, l'homme de confiance les distribue en présence du chef du Détachement.

Discipline

Rien de particulier à signaler.

Entretien avec l'homme de confiance (sans témoin)

Les diverses demandes formulées ont pu être immédiatement satisfaites par le Commandant du Camp.

Conclusion

Non Détachement de travail.